#### **Secteur d'intervention**

• Circonscription de BERNAY



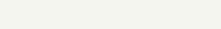
#### L'équipe :

#### 2 éducateurs spécialisés :

Mme Martin-Pignet Roseline M. Ramkissoon Damien

en collaboration avec le **pôle thérapeutique**de l'IME de Beaumesnil

Sous la responsabilité de M. Augustin, directeur adjoint IME de Beaumesnil



Mail: equipemobile@assorpdemaistre.com

Pour contacter l'EMPP:

**Tél:** 06 76 36 54 62 ou 06 76 36 54 67

**Adresse:** 13 rue du Château 27410 MESNIL EN OUCHE

Site Internet:

https://www.assorpdemaistre.com



## EMAS DE BERNAY

# Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

Soutien à destination des professionnels de la communauté pédagogique et éducative accompagnants des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Priorité mise au repérage et aux interventions précoces





#### **Quelle est notre mission?**

- L'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS) se déplace sur la circonscription pour accompagner et soutenir la communauté éducative et pédagogique auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Elle apporte une expertise et des ressources médico-sociales afin de favoriser l'inclusion et le maintien dans le milieu ordinaire.
- Une priorité est souhaitée dans l'accompagnement au repérage et aux interventions précoces

L'EMPP vient en complémentarité des dispositifs d'appui de l'école inclusive (RASED, enseignants ressources, conseillers pédagogiques...).

#### Quelles sont nos interventions?

- Actions d'information et de sensibilisation ciblées sur les écarts de développement, les troubles du neurodéveloppement (TND), les troubles du spectre autistique (TSA) et l'aménagement de l'accueil.
- Apports et co-construction d'outils spécifiques
- **Appui et conseil** relatif aux particularités de l'accueil et la prise en charge d'un enfant à besoins particuliers, à l'accompagnement d'un élève.

#### **Qui peut nous contacter?**

 Tout professionnel de l'Education Nationale 1er degré et 2nd degré

#### Pour qui?

- L'accent est mis sur les interventions précoces (en maternelle et élémentaire), l'EMAS peut également intervenir pour le 2nd degré
- La finalité consiste à soutenir les professionnels dans l'adaptation de leurs pratiques aux particularités de l'élève et permettre à celui-ci son évolution en milieu ordinaire.

### Les problématiques d'accueil et d'accompagnement peuvent être multiples :

- Troubles de la socialisation
- Troubles de la communication
- Troubles du comportement
- Troubles de la coordination
- Difficultés de concentration, instabilité

# Comment les professionnels peuvent nous solliciter?

- 1) Repérage d'un besoin par la communauté pédagogique et éducative :
- Remplir la fiche de saisine accessible sur le site internet de la circonscription :

#### https://circ-bernay.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique121

- Envoi de la fiche de saisine à l'IEN pour les professionnels de l'Education Nationale du 1er degré pour validation et transmission à l'EMAS
- Envoi de la fiche de saisine directement à l'EMAS par le chef d'établissement pour le 2nd degré
- 2) Réception de la fiche de saisine par l'EMAS
  - Prise de RDV 1er contact avec l'équipe demandeuse pour analyse de la situation
- Evaluation de la demande
- 3) Réponse de l'EMAS pour propositions d'actions à mener et préconisations